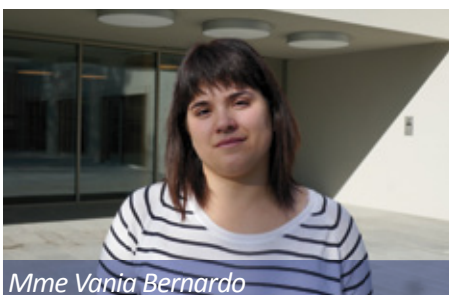


Premiers habitants au Centre de vie intergénérationnel

La nuit, les premières fenêtres s'illuminent au Centre de vie intergénérationnel. Enfin, les premiers habitants ont pris possession des lieux ! Parmi eux, Mme Vania Bernardo, qui assure la conciergerie de l'immeuble.

Déjà connue des habitants du 29, route de Certoux, où elle habite encore ce mois de septembre, et où elle restera concierge à 30%, Mme Vania Bernardo emménagera petit à petit au Centre de vie intergénérationnel, pour s'installer complètement dans son logement le 1er octobre 2017. Toutefois, elle y travaille déjà et se réjouit qu'il y ait de la vie dans cet espace.

Ce qui l'a motivée à postuler ? « Avec deux enfants à l'école de Perly-Certoux, c'était le poste idéal ! » explique-t-elle. La particularité du lieu, intergénérationnel, l'a aussi convaincue : « Je ne serai pas là que pour faire le ménage, mais aussi pour rendre service, mettre un peu de vie et avoir des contacts », explique Mme Bernardo.



Mme Vania Bernardo

Titulaire d'un CFC de pâtisserie, elle a conjugué son premier métier avec des activités de conciergerie pendant plusieurs années. Perlysiennne d'adoption, elle l'est devenue complètement avec sa naturalisation suisse, obtenue en février 2017.

Quant aux locataires, le premier d'entre eux n'a qu'un seul regret : l'absence de balcon à son appartement. Sinon, « cela faisait un an et demi que je vivais dans des solutions provisoires, jusqu'à une caravane au bord de l'Al-london ces deux mois d'été. Alors autant dire que mes enfants et moi, on est très heureux d'avoir emménagé dans un logement stable ! », indique M. Eric Schimpf. Il apprécie énormément les extérieurs du bâtiment.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'automne, l'immeuble se remplira. Son inauguration officielle est prévue le 4 novembre 2017. Le Conseiller d'Etat Mauro Poggia, en charge du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), y assistera.



M. Eric Schimpf, heureux de son nouveau logement.

EDITO

Avec le démarrage, début octobre 2017, de la mise en zone 30km/h du tronçon Poste – Rond-Point de la Chapelle de la route de Certoux et du chemin de la Mairie, s'achèvera le plus grand chantier routier que notre Commune a réalisé lors des deux dernières décennies.



Alors, nous aurons remis à neuf l'ensemble de nos collecteurs et canalisations dans le village de Perly, mis en zone 30km/h et 20 km/h nos villages de Certoux et Perly, assaini le bruit de nos routes villageoises par la pose d'un bitume phono-absorbant, réaménagé et harmonisé nos places villageoises, créé des places de stationnement pour éviter le parking sauvage dans nos rues et chemins et enfin, aménagé le sens des circulations pour stopper le transit transfrontalier dans nos villages.

A cette occasion, je tiens à remercier l'ensemble de nos populations pour leur patience tout au long de ces périodes et qui ont subi les inconvénients du quotidien que ces chantiers occasionnent inévitablement.

Je crois pouvoir dire que ceux-ci ont été le plus possible limités grâce au grand professionnalisme des entreprises qui ont réalisé ces chantiers, qu'elles en soient aussi ici remerciées !

Et maintenant, que chacune et chacun dans son comportement de conducteur, de piéton et de villageois profite pleinement et avec respect de l'autre de ces belles infrastructures !

*Yves Marie Trono
Conseiller administratif en charge des routes communales*

Sommaire

Dossier : Modération de trafic :

entrée en vigueur des Zones 20 et 30

p. 2

Le point sur les chantiers

p. 3

Qui aura le Mérite 2017 ?

p. 4

La patinoire s'anime

p. 6

dossier Mobilité

Modération de trafic : entrée en vigueur

Avec la fin des travaux routiers dans les villages de Perly et de Certoux, des Zones 20 et 30 sont entrées en vigueur dans notre commune. Il y a encore peu de temps les routes étaient envisagées comme un espace principalement réservé aux véhicules à moteur. Les nouvelles Zones 20 et 30 permettent de réduire le trafic de transit, de diminuer le bruit et la pollution, et d'améliorer la sécurité des déplacements. Les aménagements réalisés valorisent en outre les espaces publics et apportent un caractère plus humain à nos routes et chemins.



Les zones 20 et 30 invitent à modifier nos comportements d'usagers de la route pour la sécurité de tous

Autrefois, les usagers de la route étaient les voitures, les motos et les vélos. Ces derniers, circulant parfois à leurs risques et périls entre des véhicules plus rapides, ont été les premiers à revendiquer un espace dédié. Ainsi, depuis l'acceptation en mai 2011 à Genève de l'initiative 144, des aménagements cyclables et des cheminements piétonniers, regroupés sous le terme de "mobilité douce", doivent être développés de manière à offrir un réseau complet et sécurisé au service des déplacements des personnes à l'intérieur du canton et avec les régions voisines.

Partage des routes

Petit à petit, de nouveaux engins à roulettes se sont développés comme les planches à roulettes et les trottinettes. Il a également fallu faire de la place pour ces engins, d'autant que les piétons et les personnes à mobilité réduite réclamaient que les trottoirs leurs soient réservés.

Dans une Zone 20, la chaussée peut être considérée comme un immense trottoir. Les véhicules ne doivent pas dépasser la vitesse de 20 km/h.

Les trottinettes, rollers, planches à roulettes, vélos d'enfants peuvent rouler sur la chaussée. Les cyclistes peuvent rouler à contresens si cela est signalé et ont le droit de rouler à deux de front. Tous ces usagers cèdent toutefois toujours la priorité aux piétons ce qui explique l'absence de trottoirs. Tous les nouveaux modes de déplacements susmentionnés ont donc conduit à repenser les routes comme des espaces publics, ou des « Zones de rencontre », l'autre nom des Zones 20.

La Zone 30 est quant à elle constituée de tronçons de route où les activités des riverains sont privilégiées par rapport à la circulation. Les voitures et les deux-roues restent prioritaires sur les piétons, mais ceux-ci choisissent

où traverser, d'où l'absence généralement de passages pour piétons. La vitesse y est limitée à 30 km/h.

Le respect des autres

L'attitude à adopter dans ces zones est celle du respect de tous les usagers entre eux. Si, dans la Zone 20, les piétons sont prioritaires ils ne doivent toutefois pas empêcher une voiture d'avancer. Dans la Zone 30, la traversée de la chaussée s'effectue n'importe où et les usagers doivent le comprendre et adapter leur comportement et leur vitesse en conséquence.

Ces nouvelles règles nécessitent de changer nos comportements. Vos Autorités comptent sur vous pour les respecter, en particulier lorsque vous utilisez votre véhicule, pour la sécurité et le confort de toutes et de tous !

brèves

des Zones 20 et 30

Combien de places de stationnement ?

La commune avait la particularité de laisser de l'espace au stationnement dit sauvage. La réfection des routes a conduit à délimiter désormais clairement des zones de stationnement autorisé dans un plan de stationnement.

Toute voiture stationnée sur un emplacement non marqué est désormais considérée en situation de parking sauvage.

Les aménagements réalisés ont permis d'augmenter l'offre de stationnement et les habitants ne sont pas perdants. A Certoux, le stationnement sauvage atteignait une cinquantaine de places. La nouvelle donne, après travaux, est de 61 places de stationnement autorisé.



Le marquage des places a une forme en "T".

Dans le vieux village de Perly, le nombre de places de stationnement était de 70 places. Après travaux, le chiffre s'établit à 79 places.

Parmi les nouvelles places de stationnement, celles du chemin du Relai jouent également un rôle de modération de la vitesse des voitures dans la Zone 20.

Routes et bâtiments

Le point sur les chantiers

Certoux : les travaux routiers sont terminés dans le village, les Zones 20 et 30 sont en vigueur. Le tronçon qui mène aux tennis est toujours en cours de chantier.

Perly : quelques derniers travaux de marquages et de signalétique sont encore à venir.

Les travaux de mise en Zone 30 du tronçon compris entre le chemin du Relai (Poste) et le giratoire devant la

Chapelle de Perly sur la route de Certoux, ainsi que du chemin de la Mairie, débutent ce mois d'octobre 2017.

Place de la Mairie : On attend les bancs (mi-septembre) et la plaque de verre (octobre) qui permettra d'admirer sans danger la profondeur de l'ancien puits qui a été mis au jour lors des travaux.

L'évolution des chantiers à suivre sur
<http://www.perly-certoux.ch/fr/news/chantiers>

La saison de la patinoire est lancée !

Comme l'an dernier, la commune a confié à la FAS'e la tâche d'assurer une présence et d'animer certains après-midis à la patinoire synthétique. Nouveauté de cette saison: une petite buvette, tenue par des jeunes.

La FAS'e animera la patinoire, du 13 septembre au 29 novembre 2017 et du 28 février au 30 mai 2018. Dans ces périodes, l'équipe des TSHM (Travailleurs sociaux hors-murs) et des jeunes qui œuvreront à leur côté sera présente les mercredis et les dimanches, de 14h à 18h, sauf pendant les vacances scolaires. En cas de pluie, les activités sont organisées à l'Espace 267.

Une petite buvette est à disposition. Et bien sûr, les patins adaptés à la surface synthétique sont prêts par l'équipe d'animation.

En dehors de ces périodes, la patinoire est à disposition des amateurs, de 8h à 22h, pour autant qu'ils soient chaussés de patins adaptés (à lame, de type 3S ou à glace).

Antigel : un grand cru 2017

Une centaine de spectateurs s'étaient déplacés dans les serres des Mattines pour le concert de Steve Gunn. Pour ses organisateurs, Antigel 2017 a été un grand cru, avec 22 communes partenaires, dont Perly-Certoux, et plus de 80 événements. En 2018, le festival continue son aventure, du 26 janvier au 17 février 2018. En projet : un rallye vélo au bord de l'Aire...



P'tite pouvelle verte à disposition

Pour les habitants de Perly, la petite pouvelle verte est à disposition à la mairie. Gratuite, d'un design spécialement étudié pour retenir les mauvaises odeurs, elle a un format qui lui permet de rentrer dans toutes les cuisines. Un sachet de 10 sacs compostables (les seuls admis pour cette récolte) est remis ainsi qu'un papillon qui explique quels déchets jeter dans cette pouvelle. Plein, le sac fermé doit être jeté dans les containers verts de récolte disposés aux écopoints.

Pour les habitants de Certoux, qui souhaitent trier leurs déchets de cuisine, deux containers de récolte sont à disposition à la déchetterie communale. Mais rassurez-vous, compte tenu du succès rencontré lors des deux premières étapes de mise en œuvre à Perly, une offre complémentaire à Certoux est envisagée également pour la collecte des déchets de cuisine !



Les deux périodes d'animation s'achèveront avec une disco sur glace.

Création théâtrale en Plein'Aire

Cet été, le Couvert de Certoux a servi de cadre à une performance théâtrale organisée par la Compagnie « Sous Traitement » : créer, devant et avec le public, une pièce de théâtre et un accompagnement musical de A à Z. Les 11 et 12 août, devant un public nombreux, six personnages loufoques se retrouvent embarqués dans un jeu de piste délirant sur fond de gaz toxiques et de rivières polluée, leur point commun : ils font tous partie de la même entreprise. Une magnifique expérience culturelle, unique à Genève !



Photos : Compagnie «Sous Traitement»



Le défi a été relevé par Bastien Blanchard, Olivier Kessi, Alicia Packer, Nadim Ahmed, Lionel Perrinjaquet et Mathieu Fernandez.



Arts graphiques pour une éducation citoyenne

Depuis quelques années, les Autorités et les enseignants des classes de 8P conduisent une action destinée à familiariser les élèves à la citoyenneté. L'Éduca-

tion citoyenne permet aux élèves de suivre un projet de son idée à sa réalisation. En 2017, les élèves ont choisi de créer un logo pour leur école, qu'ils ont étrenné

sur des t-shirts blancs lors des Promotions scolaires. Ils ont aussi peint un magnifique graffiti sur le mur de leur école.



Fête nationale du 1^{er} Août

La Fête nationale célébrée à Perly-Certoux a réservé quelques moments forts au public, toujours chaleureux, qui s'y presse ! Avec la remise du Mérite communal 2016 à Daniel Guisolan, les bénévoles et les associations ont été à l'honneur. La Présidente du Conseil municipal, Simone Bowman, a salué la commémoration du 1^{er} Août 1291 comme une fête

du cœur, et non de la raison. Lui faisant écho, le Chœur des Yodleuses a illuminé la partie officielle de ses chants, presque autant que le feu d'artifice qui a suivi !

La Fête nationale est une manifestation organisée conjointement par la commune et l'Amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Perly-Certoux.



Simone Bowman, présidente du Conseil municipal



Le Chœur des Yodleuses entonne l'hymne national.



En fin de soirée, cervelas grillés au Feu de joie.

La Buvette des jeunes au Couvert de Certoux

La Buvette des jeunes au Couvert de Certoux devient l'événement couru de l'été ! Cette année, elle a très rapidement connu le succès, y compris hors des frontières communales. Un après-midi, des pensionnaires d'un EMS de Chambésy sont venus prendre le frais au bord de l'Aire. Une réalisation des jeunes de la commune, encadré par la FAS'e.



L'EMS de Chambésy, une visite bien appréciée.



Jus de fruits frais, «sandwichs gastronomiques» et crêpes étaient au menu de la Buvette.



Tennis de table et jeux de société figuraient au programme d'une large palette d'activités estivale avec pétanque et badminton.



Mérite communal 2017

Appel à candidature

Vous connaissez une personne, un groupe de personnes ou une entreprise qui s'est particulièrement distingué-e dans son domaine en 2017 ? Proposez sa candidature au Conseil administratif pour le Mérite communal 2017.

Qui recevra le Mérite communal 2017 ?
A vous de proposer une candidature!

Les Autorités ont largement ouvert l'éventail des activités possibles dans lesquelles un ou une habitant-e ou un groupe de personnes peut s'être distingué-e. Science, culture, sport, économie, artisanat, aide humanitaire, bénévolat... La liste peut encore s'enrichir d'un domaine non cité ici, ce cas étant prévu dans le règlement.

Seul élément incontournable : en plus du mérite attesté, les candidatures doivent présenter un lien, actuel ou passé, avec la commune de Perly-Certoux.

Le Règlement du Mérite, et, si besoin, le formulaire de candidature peuvent être demandés à la mairie ou téléchargés sur le site www.perly-certoux.ch > Formulaires. Délai : 30 novembre 2017



Moment d'émotion quand Daniel Guisolan (à g.) a reçu son Mérite des mains du maire, Fernand Savigny.

Trois questions à...

Stéphanie Hilty, Présidente de l'Appertoux

1. Le succès passé dont vous êtes le plus fière

Les apéros-découvertes. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que L'Appertoux organise ces moments de partage et de divertissement autant pour les enfants que pour les parents.

2. Le défi futur

Rester à l'écoute des parents d'élèves et continuer nos manifestations avec autant d'engouement.



3. Votre vision de Perly-Certoux

C'est une commune familiale dans laquelle de nombreuses manifestations sont organisées par différentes associations ce qui crée une magnifique ambiance villageoise. Cela permet également de faire de très belles rencontres.

Assemblage 2017 à Troinex, un festival de qualité à proximité

« Premières » genevoises, créations et explosion de talents : du jeudi 5 au dimanche 8 octobre 2017 et pour la sixième fois (déjà !), le Festival Assemblage'S réunit les arts de la scène à la salle des fêtes de Troinex et vous invite à découvrir de grands artistes pour la plupart méconnus à Genève. Prix de la relève 2016 et champion du monde de magie, Pierric Tenthorey, événement au festival d'Avignon, se produit le 6 octobre à Troinex. Et d'autres artistes de cette qualité complètent le programme de ce petit festival, qui devient grand, très grand !

Un voyage ébouriffant, rythmé d'ombres et de lumières, souvent festif, parfois bouleversant.

Programme détaillé:

www.assemblages.ch.

Possibilité d'acheter ses billets directement à la mairie de Perly-Certoux.

Où rencontrer vos Autorités?

A deux soirées d'information publiques, salle du Théâtre (Mairie):

Mardi 26 septembre, 18h : *Budget et maîtrise des risques liés à l'endettement*, avec Caritas Genève

Mardi 17 octobre 2017, à 19h : *Sécurité et prévention des vols, arnaques et escroqueries*, avec la Police

A l'inauguration du Centre de vie intergénérationnel le samedi 4 novembre 2017:

10h-18h Journée porte ouverte.

Ateliers Dentelle et points de croix et lecture itinérante ;
manège à propulsion parentale.

11h30 Partie officielle

17h Concert de la Chorale Intergénérationnelle

Autres événements :

www.perly-certoux.ch/fr/agenda

Impressum

Editeur, rédaction et tirage :

Mairie de Perly-Certoux

www.perly-certoux.ch

Graphisme : www.baccup.ch

Prochaine parution : déc. 2017

